AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1899
FR0000030611-FS0785

4 décembre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COMPAGNIE MAROCAINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 décembre 2015, la société par actions simplifiée Candel & Partners[1] (4 avenue Hoche, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 décembre 2015, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE MAROCAINE et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions COMPAGNIE MAROCAINE hors marché.

[1] Contrôlée par M. Allan Green.